



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61119>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-61119

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-55428

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Départemental de Côte d'Or (21)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22210001800019

**Ville :** Dijon

**Code postal :** 21000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 21

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réfection des toitures des bâtiments B, C et E au collège Albert Camus à Genlis

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71240000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La mission confiée au maître d'oeuvre est la suivante : -Études d'avant-projet sommaire (APS). -Études d'avant-projet définitif (APD). -Études de projet (PRO). -Études d'exécution (EXE) : o Complètes pour les éléments de structure o Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT). o Visas (VISA) des études réalisées par les entreprises titulaires. o Direction de l'exécution des travaux (DET). o Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC). o Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Mission complémentaire : La mission comprend par ailleurs les éléments complémentaires suivants : -Etudes de diagnostic (DIAG)

**Critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

### Section 4 - Informations rectificatives

- La date et heure limite de réception des plis est repoussée au jeudi 20 juin 2024 à 17h00:00.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024